

# LE PUBLICISTE.

DECADI 10 Pluviôse, an VIII.



*Circulaire de l'amiral anglais Keith, aux consuls résidans à Cadix. — Conseil d'état militaire tenu à Vienne. — Motifs de la mission du prince de Wurtemberg à Pétersbourg. — Réponse de Talleyrand-Périgord à la note du lord Grenville. — Liste des déportés par l'assemblée coloniale de l'Isle-de-France. — Arrivés à Paris d'un aide-de-camp porteur de dépêches du général Brune. — Nouvelles diverses.*

*Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 15 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, & 50 fr. pour l'année.*

*Les lois & arrêtés des consuls sont imprimés textuellement, & délivrés aux souscripteurs sans augmentation de prix.*

*Les lettres & les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 425, butte des Moulins, à Paris.*

## ESPAGNE.

*De Cadix, le 5 janvier (15 nivôse).*

L'amiral Keith, commandant de l'escadre britannique qui bloque notre port & celui de San-Lucar, a envoyé aux consuls des puissances neutres, résidant ici, une circulaire par laquelle il les invite à en donner connoissance à tous ceux qui pourroient y avoir intérêt, que tous navires & bâtimens qu'on trouvera, cherchant à gagner les ports de Cadix ou de San-Lugar, ou à sortir après y avoir pris un chargement durant le blocus, seront saisis, afin qu'il soit procédé contre eux comme de droit.

## ITALIE.

*De Gènes, le 13 janvier (23 nivôse).*

On n'a aucun fondement pour croire que les généraux des deux armées soient convenus de suspendre les opérations de la guerre; mais l'armistice existe de fait. On peut l'attribuer à la rigueur de la saison & à la disette de vivres qu'éprouvent aussi les Autrichiens. Cette dernière cause les a obligés d'évacuer une grande partie de la rivière du Levant. On dit que plusieurs bâtimens chargés de vivres, partis de Livourne, sont entrés dans le golfe de la Spezzia. On parle aussi de renforts qu'ils doivent recevoir par la Toscane, & on s'attend qu'ils renouvelleront leur tentative sur Gènes. Les Français se disposent à les recevoir & même à les attaquer. Ils occupent la ligne du Saint-Esprit & de Sovi, & l'ont fortifiée en plusieurs endroits, en élevant des retranchemens.

Nous avons appris avec joie que le sauveur de Gènes, le général Saint-Gyr, a été nommé premier lieutenant de l'armée d'Italie. Nous attendons d'un moment à l'autre le général en chef Massena, qui est aussi accoutumé à vaincre.

La commission de gouvernement délibère presque toujours en secret, afin de mettre plus de célérité dans l'expédition des affaires. Il paroît qu'elle a ajourné son travail

sur un plan de constitution, jusqu'au moment où la Ligurie ne sera plus menacée d'une invasion. Elle s'occupe presque uniquement à maintenir la tranquillité, à procurer des subsistances aux habitans, & à fournir les objets requis pour l'armée française. La seule ressource qui reste au gouvernement pour faire face à tant de dépenses, c'est la vente des biens des ex-nobles qui ne sont pas rentrés dans leur patrie à l'époque fixée. Mais dans les circonstances actuelles, ils n'ont presque aucune valeur; ensorte que leur vente ruinera un grand nombre de familles au profit de quelques spéculateurs, sans produire des ressources réelles pour la caisse nationale.

## AUTRICHE.

*De Vienne, le 8 janvier (18 nivôse).*

Hier, il s'est tenu un conseil d'état militaire, dans lequel on assure qu'il a été arrêté que l'archiduc Charles passera en Italie, pour y commander en chef l'armée principale. On prétend qu'elle doit être portée à 100 mille hommes de troupes autrichiennes, sans compter les troupes auxiliaires. Les généraux Mélas & Kray continueront à servir en Italie sous l'archiduc. Le général Szlaray aura le commandement du corps d'armée sur le Rhin vers Huningue; il agira de concert avec l'armée d'Italie & en dépendra. Plus bas, sur le Rhin, les troupes russes feront la guerre de leur chef.

Pour porter l'armée d'Italie au nombre annoncé, il s'y rend une grande quantité de troupes venant du Tyrol: l'archiduc Charles amènera avec lui 20 mille hommes de son armée.

On assure que la mission du prince de Wurtemberg près l'empereur de Russie, n'a pas peu contribué au rétablissement de l'harmonie entre les deux cours impériales. Ce qui semble confirmer cette conjecture, c'est qu'au départ de ce prince, de Gatschina, on a expédié en même tems les deux couriers, portant, l'un au général Suwarow, l'ordre de rester en Allemagne; l'autre, au général Lascy, en Lithuanie, celui de se tenir prêt à marcher avec le corps d'armée sous ses ordres, pour aller renforcer le premier.

On a remarqué que, malgré l'extrême diligence que le prince de Wurtemberg, à son retour de Pétersbourg a mise à se rendre à Vienne, il s'est arrêté à Mittau, auprès de Louis XVIII.

Aussi-tôt qu'on a eu ici la certitude du changement survenu dans les dispositions de Paul I<sup>er</sup>, lord Minto, ministre d'Angleterre près de notre cour, & le lieutenant-général

comte de Bellegarde, sont partis dans les derniers jours de décembre, de Vienne pour Prague, chargés de conférer avec le prince Suwarow sur différens objets très-importans.

L'accord rétabli entre les puissances alliées joint aux grands préparatifs de guerre, fait augurer que la prochaine campagne sera terrible, si les hostilités sont continuées. La gazette de la cour continue toujours à prêcher ouvertement la guerre.

#### A L L E M A G N E.

*De Augsbourg, le 19 janvier (29 nivôse)*

Des lettres de l'Italie assurent que l'amiral Nelson a été mettre à la voile de Palerme, dans les premiers jours de ce mois, avec une grande partie de sa flotte, pour se rendre devant Malte. Huit mille hommes de troupes anglaises & russes qui ont été embarqués, sont destinés à faire le siège de la Valette.

#### A N G L E T E R R E.

*De Londres, le 17 janvier (27 nivôse)*

Les toasts suivans ont été portés à la dernière séance du club des Wighs, présidée par le lord Holland : *A la souveraineté du peuple ! à la glorieuse mémoire de Guillaume III ! & à une paix prompte avec la république française !*

Une grande partie de la nation, & sur-tout la nation éclairée, n'est pas de l'avis du gouvernement sur les conditions auxquelles on pourroit faire la paix. La réponse à Bonaparte a mécontenté autant de gens en Angleterre qu'elle en a indisposés en France.

Sir Robert Barclay, relâché du Temple, où il a été détenu pendant un an, est arrivé à Londres. Il se loue infiniment du nouveau gouvernement de France, & sur-tout du premier consul, qui, après l'avoir envoyé chercher & s'être entretenu avec lui une demi-heure, lui signifia qu'il étoit libre.

La suspension des distilleries dans toute la Grande-Bretagne & d'Irlande, à cause de l'excessive cherté des grains de toute espèce, occasionne des pertes considérables aux particuliers, & laissera un grand déficit dans le revenu de l'excise.

Ce ne sont pas seulement les grains formant la subsistance des hommes, qui se sont élevés à un prix excessif : celui du fourrage & de tout ce qui sert à la nourriture des bestiaux, s'est accru dans une progression qui n'a pas d'exemple.

Les congés accordés aux officiers de l'armée, qui ne devoient expirer que le 19 ventôse, cesseront d'avoir leur effet le 21 pluviôse.

On a calculé que, depuis le commencement de cette guerre, le seul comté de Lancastre avoit fourni à la marine & à l'armée 60 à 70 mille hommes.

Le tribut d'honneur funèbres dont la politique française a cru devoir honorer les derniers restes de Pie VI, rappelle le trait de cet honnête quaker, que des marguilliers pressoient de souscrire pour la reconstruction de l'église : « Amis, dit-il, il est contre mes principes de contribuer de ma bourse à la construction d'une nouvelle église ; mais je vous paierai volontiers mon contingent pour la démolition de l'ancienne ».

Des lettres de la Chine, du 1<sup>er</sup> germinal dernier, portent que le premier usage que Ka-hing, fils & successeur de Kien-long, a fait de son pouvoir en montant sur le trône impérial, a été de dégrader & de faire enfermer le premier ministre de son père, Ho-choung-taung, qui étoit parvenu à empêcher la réussite de l'ambassade de lord Macartney.

Il a été remplacé par un un mandarin qui s'est montré au contraire l'ami de notre nation pendant cette ambassade. Ce mandarin est Van-tadg-inn, que Kien-long chargea d'accompagner lord Macartney.

*Du 21 janvier (1<sup>er</sup> pluviôse)*. — On a distribué aujourd'hui une gazette extraordinaire de la cour, qui contient la réponse du ministre des relations extérieures de France à la note de lord Grenville. On dit cette réponse longue, détaillée & très-digne : elle ne laisse rien sans réplique ; elle propose une suspension d'armes.

On peut annoncer l'union de l'Irlande, d'après les débats qui ont eu lieu dans le parlement, le 16 janvier. Un amendement y a été proposé contre cette mesure ; & il a été rejeté à une majorité de 138 voix contre 96.

#### R É P U B L I Q U E H E L V É T I Q U E.

*De Berne, le 22 janvier (2 pluviôse)*

Les conseils législatifs viennent d'adresser au peuple helvétique une proclamation dont voici les principaux traits :

« Citoyens, les événemens qui ont eu lieu le 7 janvier, exigent que vos représentans vous en parlent. Ils le font avec d'autant plus de plaisir, que par cela ils leveront bien des doutes, étoufferont bien des méfiances ; parce qu'enfin ce jour mémorable doit amener des suites bienfaisantes pour la république.

« Citoyens de l'Helvétie, nous sentons comme vous que cette constitution, qu'on nous força d'accepter, n'est point adaptée à nos besoins ; que vous en êtes las, & que l'état ne peut supporter les frais de la foule d'employés qu'elle établit. Nous allons remédier à ces maux & travailler avec zèle à la confection d'un nouveau pacte constitutionnel, qui sera soumis à votre sanction.

« Cependant, citoyens, notre cœur se déchire au sentiment de la foule de maux qu'une guerre étrangère a accumulés sur notre patrie, & auxquels nous ne pouvons encore apporter de remèdes efficaces. Nous devons nous borner à vous faire entrevoir un avenir plus heureux dans les changemens qui ont eu lieu dans le gouvernement de notre grande alliée. L'entretien des armées sera mieux organisé, mieux assuré, & elles nous promettent de nouvelles victoires & une paix prochaine.

« Jusque-là, nous mettrons tout en œuvre pour soulager au moins vos maux ; mais, de votre côté, supportez avec patience ce que les décrets de la Providence nous ont imposé. Restez unis ; que ces odieux noms de partis, les noms d'aristocrates & d'oligarques, de démocrates & de patriotes, ne soient pas au milieu de vous le signal des persécutions ; la loi ne connoît pas ces classes différentes de citoyens ; soyez tous frères, enfans de la même patrie & de la liberté.

« Ministres du culte, le gouvernement vous promet de rechercher tous les moyens de soulager votre triste situation, & d'assurer votre entretien futur ; mais donnez, de votre côté, à vos concitoyens l'exemple de ces vertus, qui font supporter avec courage les coups de l'adversité ; imprimez à vos paroissiens l'amour de l'union, de l'ordre & de la confiance aux décrets d'une Providence sage & bonne ; par-là vous acquerrerez des droits à la reconnaissance de la patrie, aux soins & à l'estime du gouvernement.

« Habitans de l'Helvétie, conservez la paix au milieu de vous, & prêtez obéissance aux loix. Depuis le 7 janvier, vos représentans vont redoubler de zèle, de sollicitude & de soins pour votre bien-être ».

Les membres de la commission exécutive ne sont encore qu'au nombre de cinq. Les citoyens Gschevend & Muller doivent arriver au premier jour.

Le grand conseil a résolu que la commission exécutive seroit invitée à faire un rapport sur la conduite des commis-saires qu'a employés l'ex-directoire. Il paroît qu'on va faire des recherches à ce sujet.

La justification des citoyens Laharpe & Secrétan, ayant été lue au grand conseil, celui-ci a résolu qu'elle seroit imprimée dans les trois langues, & envoyée dans toutes les communes de la république.

Laharpe, Secrétan & Oberlin, (les deux premiers sont à Lausanne, & le troisième à Soleure.) seront sous la surveil-

lance des autorités du lieu qu'ils auront choisi pour leur domicile.

Le citoyen Planta, préfet de Berne, a demandé & obtenu sa démission : on croit qu'il sera remplacé par le citoyen Bay, ex-président de l'administration.

Tous les bruits qu'on a fait courir sur un passage du Rhin par les Autrichiens près Lursach, sont évidemment faux : les armées continuent à rester tranquilles.

#### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

*De Brest, le 3 pluviôse.*

Liste des citoyens déportés par l'Assemblée coloniale de l'Isle-de-France, sur la corvette la Brûle-Gueule (1).

Georgin, Allanic, hommes de loi; Krivel, notaire, & deux enfans; Brun, notaire & habitant; Jaquemin, Cordeau, négocians; \* Fabre, pere, chirurgien-major; Dupont, médecin & chirurgien; \* Hébrard, Jarail, chirurgiens; Berniard, ancien officier d'infanterie; \* Galasson, officier de marine; Flochet, capitaine de marine marchande; \* Lacleverie, Fabre, fils, officiers *idem*; Anfray, \* Lebrun, Cornebois, Grard, Basson, marchands; Requiem, professeur d'hydrographie; \* Jarry, pilote; Deville cadet, chef de légion; Liédé, maire du canton des Trois-Flots; Pichon, huissier; De Beze, maître d'école; Robin, Damans, orfèvres; \* Guth, musicien, \* Hugon, fils. \* Nicolas, Lagardere, Maisonnave, Boireau, habitans; \* Mongis; Condon; Garçon; Geoffroi; Legay; Arnoult; \* Pelletier; Picard; Bernés; Crettot; Thiery; Jacobi, Buzolet; Decamp; Wennumenn; Le Nestour; Lamoureux; Duclou; Gaudin; \* Jacotin.

Total, 56, dont deux enfans.

Nota. De ce nombre, 45 se sont noyés dans le naufrage de la corvette la Brûle-Gueule.

*De Gravelines, le 3 pluviôse,*

Dans la nuit du 30 nivôse, il est échoué sur la côte un navire anglais de 400 tonneaux, destiné pour la Jamaïque, & dont la cargaison paroît très-riche. On a trouvé sur la côte une négresse dépourvue & mourante.

*De Belleme, le 4 pluviôse.*

Un correspondant des chouans, porteur d'une lettre de Charles, un de leurs chefs, & celui à qui s'adressoit la lettre, ont été arrêtés ici & conduits à Saint-Mamers. Le chef de chouans annonçoit dans cette lettre qu'il s'avançoit avec 600 hommes, & marquoit qu'elqu'inquiétude sur le sort de Chandellier, auquel il prioit qu'on donnât avis de se joindre à lui.

*De Tours, le 5 pluviôse.*

Cent soixante brigands ont été passés au fil de l'épée entre la Flèche & Lude. On croit que ce sont les mêmes qui, dans la nuit du 6 au 7 frimaire dernier, ont assassiné à Ville-Dieu, Loir & Cher, deux citoyens sans armes qui étoient au corps-de-garde, & qui depuis sont morts de leurs blessures.

*D'Evreux, le 6 pluviôse.*

Les troupes républicaines ont attaqué, le 2 de ce mois, le château de Laitiers, & y ont mis le feu. Une vingtaine de brigands, surpris près de Vimoutier, ont été fusillés sur-le-champ.

On apprend par la correspondance de l'administration de

(1) Ceux marqués d'une \* ont échappé au naufrage.

Verneuil, du 3 pluviôse, que la Ferté-Vidame a été envahie, à quatre heures du soir, par 7 à 800 brigands. Vingt-cinq hommes de la garde nationale se trouvant seuls pour leur résister, ont été demander du secours à Verneuil : l'administration & le commandant ont sur-le-champ fait partir des forces, auxquelles se sont jointes celles des communes environnantes. On a aussi requis des chevaux pour opposer de la cavalerie aux brigands : mais 600 hommes, partis à la pointe du jour, ont trouvé le bourg évacué par les chouans, & les habitans, tous pillés sans distinction, en proie au désespoir. Il a été commis plusieurs assassinats, sans égard pour l'âge.

*De PARIS, le 9 pluviôse.*

Le travail concernant la clôture de la liste des émigrés & le mode de radiation est achevé. Il a dû être soumis aujourd'hui au conseil d'état par le citoyen Réal, qui a été chargé de la rédaction du projet.

— Les ministres portent leur nouveau costume : c'est un habit à la française, de velours bleu, brodé en argent.

— On avoit annoncé une motion d'ordre de Jean-de-Bry au tribunal; mais il paroît qu'on a jugé convenable de ne l'entendre qu'en conférence particulière.

— Un aide-de-camp du général Murat est arrivé ce matin avec des dépêches du général Brune. Il annonce que beaucoup de cantons acceptent la pacification, & que ceux qui persistent dans leur rébellion sont attaqués & mis en fuite. Cinquante de ces chouans pourchassés l'ont arrêté & lui ont pris 40 louis. Il avoit eu la précaution de cacher ses dépêches dans l'emboîtement de la glace de sa voiture. Il assure que nos généraux mettent la plus grande activité pour terminer promptement cette malheureuse guerre.

— On donne pour certain que Brune attaque en ce moment Georges. Tout annonce qu'incessamment s'en fera fait des ennemis de la république dans les départemens de l'Ouest.

— Le citoyen Pantre, aide-de-camp du général Hédonville, a été confirmé par le premier consul dans le grade de chef de bataillon.

— On assure que l'ex-ministre Cochon, dont la surveillance a été levée, est nommé directeur des contributions dans son département. Cochon a prouvé depuis long-tems qu'il réunissoit à la probité la plus sévère des connoissances & des lumières dans toutes les parties de l'administration. La surveillance de Barrere est aussi levée.

— Le contre-amiral, Pelley-Dumanoir, est parti pour Brest avec les vice-amiraux Bruix et Lacrosse.

— On a publié, il y a quelque tems, une lettre du ministre de la police au général Moncey, qui commande à Lyon. Le style de cette lettre parut sévère. Ce général vient de publier sa réponse dans le *journal de Lyon*. Il accuse les secrétaires-rédacteurs de la police d'avoir surpris la signature du ministre au bas d'une lettre, où toutes les convenances sont méconnues; mais, dans la réponse du général, ces mêmes convenances sont loin aussi d'être observées.

— Les consuls ont arrêté, le 26 nivôse, que l'arrêté du 3 frimaire an 8, qui ordonne la formation d'une commission extraordinaire pour faire un rapport préliminaire sur l'état des places de Peschiera, Brescia, Pizzighitone, Milan & Turin, est applicable aux places de Ferrare, de Perrugia, de Civita-Vecchia & autres de l'armée d'Italie qui sont dans le même cas.

Le général Caffarelli, membre de l'institut national, mort à l'armée d'Orient, a laissé de précieux mémoires qui ont été envoyés au gouvernement.

— Le journal des Hommes Libres assure que le général Massena a rencontré à Marseille le cousin de Barrere & lui a dit : « Je suis un de ceux qui se rappellent, avec plaisir, des beaux jours de gloire où votre cousin honoroit la tribune nationale : si les hommes qui lui ressemblent avoient toujours resté au timon des affaires, ce ne seroit pas à Marseille que je vous féliciterois de lui appartenir.

MINISTERE DE LA GUERRE.

Le tems des dilapidateurs doit être passé. Le ministre de la guerre, inflexible dans ses principes, travaille constamment à établir l'ordre & la probité dans toutes les parties de son administration.

Il peut être trompé; qu'on précise les faits, & qu'on lui désigne ceux qui le trompent.

On dit que les marchés se paient. On dit qu'il faut payer pour être écouté favorablement dans ses bureaux.

C'est à vous, qui aimez la république, à aider le ministre à percer le nuage qui peut lui cacher les intriguans, les fions, les agioteurs de marchés.

Je vous accueillerai avec empressement, avec reconnaissance. Je me réunirai à vous pour connoître la vérité, pour atteindre & frapper les coupables.

C'est ainsi que vous servirez votre patrie.

Signé, ALEXANDRE BERTHIER.

TRIBUNAT.

Présidence du citoyen DESMEUNIER.

Séance du 9 pluviose.

Un secrétaire fait lecture d'une lettre du président du sénat conservateur, par laquelle il annonce qu'il a reçu la délibération portant que le citoyen Dupuis est le candidat que le tribunal présente pour l'une des deux places vacantes au sénat conservateur.

Le tribunal ordonne la mention au procès-verbal.

On reprend la discussion sur l'organisation du tribunal de cassation.

Caillemier & Faure sont entendus; le premier contre, & le second pour le projet.

Caillemier a reproduit & appuyé de nouvelles considérations, les objections que l'on a déjà élevées contre le projet de loi dont il s'agit. Il paroît sur-tout impossible à l'orateur que l'on soumette à un jury de jugement, composé de douze citoyens choisis au hasard, les décisions du tribunal suprême de la nation, quand celui-ci aura déclaré qu'il y a lieu à accusation. Quoi! dit-il, douze simples citoyens pourroient infirmer la décision de quarante-huit magistrats qui auront été élus entre les plus probes & les plus éclairés de la France!

Faure s'est attaché à réfuter, l'une après l'autre, toutes les considérations qu'on a fait valoir pour motiver la proposition de voter le rejet du projet: il a soutenu particulièrement, que c'étoit pour les juges une garantie nécessaire de ne pouvoir être accusés que par le tribunal de cassation; là, ils seront à l'abri des haines & des passions; ils seront entendus (avantage qu'ils n'auroient pas dans un jury ordinaire d'accusation), & l'accusation ne sera portée que par 48 magistrats, impassibles & éclairés.

Quant aux interprétations de loix, l'initiative doit appartenir, à cet égard, à la même autorité qui l'exerce pour la loi elle-même; mais cette initiative doit être libre; elle ne le seroit pas, si en certain cas, d'après les jugemens des tribunaux, le gouvernement, contre son avis, pouvoit être forcé à proposer des loix interprétatives; les tribunaux auroient alors l'initiative de l'initiative.

Faure vote pour le rejet.

Ces deux discours seront imprimés.

On demande la clôture de la discussion.

Duveirier s'y oppose: il annonce que son opinion n'est pas fixée; d'autres membres peuvent être dans le même cas. Il faut s'entourer de toutes les lumières; il faut, sur-tout, si l'on vote le rejet du projet, que l'on ait entendu tous les orateurs. Si le tribunal, ajoute Duveirier, veut continuer la discussion, je m'engage à parler primidi.

Fermez la discussion, crie-t-on.

Le président. — La liste des orateurs inscrits est épuisée; c'est au tribunal à prononcer...

La clôture de la discussion, crie-t-on de nouveau.

La discussion est fermée. Le tribunal procède au scrutin. Le nombre des votans est de 86; la majorité absoute est de 44; il se trouve 44 boules blanches et 42 noires; le tribunal émet par conséquent son vœu pour l'adoption du projet; il nomme pour porter & défendre ce vœu au corps législatif, Mouricault, Faure & Thiessé.

Le tribunal s'ajourne à primidi.

Errata. — Numéro d'hier, page 4, premiere colonne, lignes 15 & 16, au lieu de Haute-Garonne, lisez Haute-Saône. — Même colonne, ligne 44, au lieu de soutenu, lisez défendu. — Et deuxieme colonne, lignes 18 & 19, au lieu de: en prononçant ou ne prononçant pas, lisez en proposant ou ne proposant pas.

Bourse du 9 pluviose.

Amsterdam.....	Tiers cons.....	18 f. 38 c.
Idem courant... 57 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> , 58 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> .	Bons <sup>2</sup> / <sub>3</sub> .....	1 f. 5 c.
Hamb..... 190, 189.	Bons <sup>1</sup> / <sub>2</sub> .....	9 f.
Madrid.. 7 f. 12 c. le billet.	Bons <sup>1</sup> / <sub>4</sub> .....	.....
Madrid. effect.....	Bons d'arrér.....	84 f. 50 c.
Cadix. . . 7 f. 12 c. le billet.	Bons pour l'an 8, 64 f. 75 c.	
Gènes effect..... 4 fr. 38 c.	Or fin.....	101 f. 75 c.
Livourne.....	Ling d'arg.....	50 f. 80 c.
Bâle..... <sup>3</sup> / <sub>4</sub> per., 1 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> per.	Portugaise.....	92 f. 50 c.
Lausanne.....	Piastre.....	5 f. 29 c.
Lyon..... pair 25 j.	Quadruple.....	79 f. 15 c.
Marseille..... pair 20 j.	Ducat d'Hol.....	11 f. 50 c.
Bordeaux..... <sup>1</sup> / <sub>2</sub> p. à v.	Guinée.....	25 f.
Montpellier..... pair 25 j.	Souverain.....	55 f. 50 c.
Rente provis..... 10 fr.		

Esprit <sup>3</sup>/<sub>6</sub>, 360 francs. — Eau-de-vie de Montpellier 22 deg., 270 fr. — Rochelle, 22 d. — Cognac 22. d., 500 fr. — Huile d'olive, 1 fr. 25 c. — Café Martinique, 2 fr. 85 c. — Café Saint-Domingue, 2 fr. 55 cent. — Sucre d'Anvers, 2 fr. 15 cent. — Sucre d'Orléans, 2 fr. 5 c. — Savon de Marseille, 1 fr. — Coton du Levant, 5 fr. 10 c. — Coton des Isles, 3 fr. 50 c. à 4 fr. 60 c. — Sel, 4 fr. 50 c.